

Aux Chefs d'établissements d'enseignement  
secondaire organisé ou subventionné par la  
Communauté française.

**POUR INFORMATION**

- Aux membres du Service d'Inspection.
- Aux membres du Service de Vérification.
- Aux Associations de parents.

Bruxelles, le 07 avril 2003.

**OBJET : *Matinée citoyenne ce 8 mai 2003 en Communauté française.***  
**Thème : « *Il est toujours possible de dire NON* ».**

Madame, Monsieur,

La journée du 8 mai est, comme vous le savez, consacrée à la commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Cette année, elle prendra un éclat particulier. Lors de la réunion à Strasbourg (le 18 octobre 2002) des Ministres de l'Education au Conseil de l'Europe, je me suis engagé au nom de la Communauté française à consacrer le 8 mai « Journée de la Mémoire de l'Holocauste et de la Prévention des crimes contre l'Humanité ».

L'actualité montre à quel point cette journée de commémoration participe à notre devoir d'éducation citoyenne.

Les jeunes sont interpellés. Nous devons leur fournir un maximum de clés pour déchiffrer le présent et préparer leur avenir.

C'est pourquoi j'ai décidé de mettre tout en œuvre pour que cette journée commémorative permette aux élèves de la Communauté française de prendre conscience de l'importance des valeurs démocratiques et des droits humains.

Dans 13 villes de la Communauté française, des cinémas vous ouvriront leurs portes. Durant une heure, vos élèves du dernier degré seront confrontés à un reportage émouvant sur des personnes qui se sont opposées au nazisme et au racisme et qui ont tout fait notamment pour sauver des enfants. Ce film sera suivi d'un débat animé par un journaliste accompagné d'un témoin ayant vécu l'enfer des camps.

La matinée se déroulera comme suit autour du thème : « *Il est toujours possible de dire NON !* ».

- 1) 10h00' :accueil des élèves et diffusion d'un film « *Un simple maillon* » (voir résumé et commentaire ci - joints). Durée approximative : 1 h00'.
- 2) 11h00' :débat. Durée approximative : 1h00'.

Un dossier pédagogique vous sera également proposé afin de poursuivre en classe le débat amorcé en cette matinée du 8mai.

Ce projet a été réalisé en étroite collaboration avec le *Centre de Coordination Pédagogique Démocratie ou Barbarie, l'appui du service « HISTOIRE » de la RTBF et des témoins.*

Afin d'assurer la bonne organisation de la matinée, je vous demande de renvoyer le bulletin d'inscription ci -joint avant le 30 avril 2003 au Cabinet du Ministre Pierre HAZETTE

Par courrier

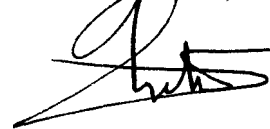
Cabinet du Ministre Pierre HAZETTE  
Ministre de l'Enseignement Secondaire et Spécial CFWB A  
l'attention de Mme Véronique HORDEBISE Boulevard du  
Régent, 37 - 40 1000 BRUXELLES

Par fax: 02/213 17 09

Attention, vu le nombre de places limité, il est souhaitable de vous inscrire au plus tôt.

Vous rappelant tout l'intérêt que je voue à cette initiative, je vous prie de me croire, Madame, Monsieur,

Votre dévoué,



Pierre HAZETTE

## Un simple maillon

**Ce récit est dédié à tous les enfants de par le monde, victimes du racisme, des préjugés, de la bêtise humaine. IL veut être un hommage à ceux qui s'opposent encore aujourd'hui, sur tous les fronts, à la folie des hommes.**

Andrée GEULEN

Ce film raconte, à travers le témoignage d'Andrée Geulen, l'histoire des femmes du Comité de défense des Juifs (C.D.J.) et la manière dont elles se sont organisées en Belgique occupée pour sauver des enfants. **«On m'a présentée à Ida Sterno, qui était une des-principales résistantes du C.D.J. et qui m'a demandé si je n'étais pas d'accord de rejoindre le groupe et d'aider à cacher des enfants. Ce que j'ai accepté immédiatement. Nous étions une douzaine de femmes, juives et non - juives, qui luttions contre la Gestapo. Je nous vois toujours comme cela. Les non - Juives étant le plus souvent dans les trams, les trains et les endroits dangereux.»**

Le C.D.J. - sections enfants, créé en 1942, va mettre en place un vaste réseau d'entraide et de confection de faux - papiers pour faire face à la traque intensive des Juifs et permettre la survie clandestine des enfants. En Belgique, près de trois mille enfants pourront ainsi être cachés et échapper à la déportation vers Auschwitz.

***«Moi, je dis toujours en 1942, j'étais rien du tout! J'étais une jeune institutrice ... Deux ans après, je crois que j'étais quelqu'un d'autre, quelqu'un de différent, quelqu'un qui avait mûri, quelqu'un qui avait beaucoup plus appris que pendant toutes les années d'école. Il y a des années et des années que les enfants cachés je me suis occupée me demandent de raconter leur histoire».***

Cette fois, Andrée Geulen s'y est attelée en écrivant et en la racontant dans ce film.

***« Aujourd'hui, je suis une des dernières encore là, je ne voudrais pas que cette histoire tombe dans l'oubli. Je pense qu'il faut raconter le courage tranquille de ces femmes qui ont tout risqué pour sauver des enfants.»***

Andrée Geulen se qualifie elle - même de « simple maillon dans un vaste réseau ».

Un maillon particulièrement résistant, pourrait - on préciser. Non seulement, elle a été, dès mars 1943, un membre actif du C.D.J. mais elle en a connu et pratiqué tous les rouages; elle a été en contact étroit avec ses dirigeants et elle a conservé, après la guerre, des archives considérables. Andrée (c'était son nom dans la clandestinité) est en quelque sorte la dernière mémoire vive du C.D.J.

Aujourd'hui encore, elle reste active dans la lutte contre l'intolérance et l'injustice. Le regard qu'elle porte sur l'actualité se veut d'une grande lucidité.

Scénario : Bernard Balteau & Frédéric Dumont  
Réalisation : Frédéric Dumont  
Enquête journalistique et interview : Bernard Balteau  
Coproducteur : RTBF, les Films de la Mémoire, WIP

Liste des cinémas et/ou centres culturels partenaires pour la matinée  
citoyenne du 8 mai 2003.

THEME : « Il est toujours possible de dire NON ! ».

\***BRUXELLES:** 1) Cinéma « ARENBERG - GALERIES » Galerie de la Reine 26  
2) Cinéma « MOVIE CLUB » rue des Moines 21 à Forest.

**NIVELLES:** Centre culturel Place Albert Ier 1 1400 Nivelles

**LIEGE:** Cinéma «Le PARC» rue Carpay 22 4020 Liège

**CHARLEROI:** Cinéma «Paradiso» Place E. Buisset 4

**LA LOUVIERE:** Cinéma «Stuart» rue Sylvain Guyaux 16

**NAMUR:** Cinéma «Forum» rue du belvédère 41

**TOURNAI:** Maison de la Culture Avenue des frères Rimbaut 2

**VERVIERS:** Cinéma «Galleries» rue du Broux

**MALMEDY:** Cinéma «Mignon» rue des Arsilliers 4

**MONS:** Cinéma «Plaza. Art» rue de Nimy 12

**LIBRAMONT:** Cinéma « L'Ecran» Avenue de Houffalize 561

**MARCHE:** Cinéma « L'Ecran» Place de l'Etang

**ARLON:** Cinéma «Le Plaza» Place Didier

**Cabinet du Ministre Pierre HAZETTE**  
**Ministre de l'Enseignement Secondaire et Spécial CFWB**  
**Boulevard du Régent, 37 - 40**  
**1000 Bruxelles**  
**Tél. : 02/213 17 24/00 - Fax : 02/213 17 09**

*Matinée citoyenne ce 8 mai 2003*  
*En Communauté française*

**Bulletin de participation**

**à nous renvoyer avant le 30 avril 2003 par courrier postal ou par fax**

Je soussigné ..... chef de l'établissement

.....  
souhaite inscrire mon école à la *Matinée citoyenne* en Communauté française le 8 mai 2003.

**Choix de la ville et du cinéma :** .....

date et signature :

**Coordonnées de l'enseignant(e) chargé(e) de la participation de l'établissement :**

Monsieur/Madame : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

.....  
Téléphone : .....

Fax : .....

**Coordonnées de l'établissement :**

Nom : .....

Adresse : .....

.....  
Téléphone : .....

Fax : .....

**Nombre d'élèves inscrits à la matinée :** .....